

St-Légier, le 27 février 2025

Madame, Monsieur, Chers membres,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre Assemblée Générale qui se tiendra le :

# Jeudi 27 mars 2025 à 18h30 A L'Auberge Communale Rte des Deux-Villages 78, à St-Légier – La Chiésaz

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Ouverture de la séance, liste des présences.
- 2) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 21 mars 2024 disponible sur www.gcas.ch
- 3) Rapport du Président
- 4) Rapport du caissier
- 5) Rapport des vérificateurs
- 6) Adoption des rapports et décharge au comité
- 7) Fixation des cotisations annuelles pour 2026
- 8) Elections et démissions
- 9) Désignation des vérificateurs des comptes pour l'exercice comptable 2024
- 10) Propositions individuelles et divers

La partie statutaire sera suivie d'une présentation par Nathan Dryburgh médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de la Jeunesse en Corée du Sud en janvier 2024.

Nathan nous parlera du processus de sélection, son parcours et de son expérience aux JOJ.

Pour terminer cette soirée, nous vous convions à partager un repas en commun.

Pour des questions d'organisation, merci de retourner le bulletin d'inscription annexé d'ici au mercredi 19 mars 2025 par e-mail ou courrier.

Dans cette attente, recevez, Madame, Monsieur, chers membres nos cordiales salutations.

Le Président

Guy Marti

La secrétaire

Aurélie Favez



### **BULLETIN D'INSCRIPTION**

Assemblée Générale du Groupement des Commerçants et Artisans de St-Légier-La Chiésaz

### Le jeudi 27 mars à 18h30

## A L'Auberge Communale Rte des Deux-Villages 78, à St-Légier – La Chiésaz

#### Menu

Rillette de saumon, choux-fleurs et citron vert.

Joues de porc braisées au vinaigre balsamique de St-Légier, Gâteau de légumes de Puidoux et pommes de terre.

Chou Chocolat aux saveurs exotiques.

	Je m'excuse, je ne pourrai pas participer à l'Assemblé Générale cette année
	Je participe à l'Assemblée Générale
	Je participe à l'Assemblée Générale et au repas et serai accompagné-e de personnes.
Société :	
Nom:	Prénom :
Adresse :	
F-mail ·	

J'effectue le versement sur le compte IBAN CH40 8080 8008 8805 9741 3 de CHF 25.00 par personne comme participation pour le repas et boissons.

A retourner d'ici au mercredi 19 mars 2025 par e-mail ou courrier